

REGLEMENT FRIPERIE DE SECONDE MAIN

Article 1 – Objet

Dans le cadre de la Fête de la Nature, l'Amicale des Séniors organise une friperie de seconde main sous la forme d'un dépôt-vente.

Article 2 – Articles

Les articles acceptés sont les vêtements (pas de sous-vêtements), les accessoires (sacs, ceintures, ...), les jeux et jouets.

Les articles doivent être en très bon état et de saison. Les jeux et jouets doivent être complets et en parfait état de fonctionnement.

Tout article déchiré, tâché, abîmé ne sera pas mis à la vente.

Le dépôt est fixé à 20 articles maximum par foyer (15 textiles et 5 autres).

Article 3 – Dépôt

Le dépôt des articles se fera le vendredi 2 juin 2023 de 14h30 à 18h00 et le samedi 3 juin de 9h00 à 10h30. Une pièce d'identité devra être fournie par le déposant

Article 4 – Prix

Les prix des articles sont fixés par le déposant. Il s'agit de seconde main les prix doivent donc être raisonnables.

Une retenue de 10% de la vente est appliquée et la totalité des sommes récoltées par l'Amicale sera reversée à une ou plusieurs associations caritatives.

Article 5 – Vente

Un article acheté ne peut en aucun cas être échangé ou remboursé.

Pour les articles fonctionnant à piles, l'Amicale ne pourra pas fournir des piles pour les essayer.

Pour le règlement des achats seules les espèces seront acceptées.

Article 6 – Responsabilités

En cas de vol, de détérioration des articles déposés, les organisateurs ne pourront pas être tenus pour responsables et aucun remboursement ne pourra être réclamé. Une décharge sera signée lors du dépôt

Article 7 – Retrait des invendus et des recettes

Les recettes des ventes et les articles invendus doivent être récupérés impérativement soit le lundi 5 juin de 9h00 à 12h00 soit le vendredi 9 juin 2023 de 14h30 à 18h00. Seul le déposant pourra récupérer la recette et les invendus.

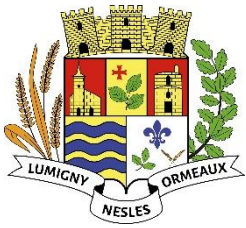
Les articles et recette non récupérés seront acquis à l'Amicale des Séniors qui se chargera de les donner à des associations caritatives.

Article 8 – Annulation

Si, suite à un cas de force majeure, le concours devait être annulé, les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables.

DATE :

SIGNATURE PRECEDEE DE LA MENTION « LU ET APPROUVE » :



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance de l'ensemble du règlement et atteste sur l'honneur qu'il sera respecté.

Fait à :

Le :

Signature du participant

NUMERO ATTRIBUE :

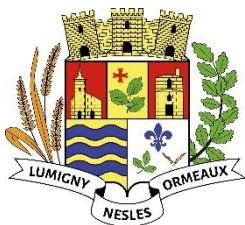


TABLEAU 1/2 DES DEPOTS DU N°

Type d'article (vêtements, accessoires, jeux, jouets)	Sous type pour les vêtements (jupe, robe, pantalon,...)	Taille de l'article (vêtements, accessoires) Âge d'utilisation (jeux, jouets)	Marque de l'article	Prix de l'article

TABLEAU 2/2 DES DEPOTS DU N°

Type d'article (vêtements, accessoires, jeux, jouets)	Sous type pour les vêtements (jupe, robe, pantalon,...)	Taille de l'article (vêtements, accessoires) Âge d'utilisation (jeux, jouets)	Marque de l'article	Prix de l'article